

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

|                                                                                                             |                    |                |                  |                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|------------------|------------------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date<br>06.03.2023 | Heure<br>12h06 | Numéro<br>23.333 | Département(s)<br>DDTE |
|                                                                                                             | Annule et remplace |                |                  |                        |

**Auteur-e(-s) : Richard Gigon**

**Titre : Les espèces disparaissent, aussi dans le canton de Neuchâtel !**

**Contenu :**

Avec ses pupilles en forme de cœur, le sonneur à ventre jaune se raréfie du Littoral neuchâtelois.

- Le Conseil d'État partage-t-il ce constat ? Combien de sites abritent encore cette espèce ?
- Quelles sont les causes de son déclin ?
- Quelles sont les actions mises en œuvre jusqu'ici ?
- Quels sont les leviers d'action complémentaires que le Conseil d'État peut déployer pour éviter la disparition annoncée de cette espèce ?

**Souhait d'une réponse écrite : NON**

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Richard Gigon

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Barbara Blanc                      | Christine Ammann Tschopp                 | Oskar Favre                              |
| Diane Skartsounis                  | Monique Erard                            | Marc Fatton                              |
| Patrick Erard                      | Cloé Dutoit                              | Marie-France Vaucher                     |
| Niel Smith                         | Stéphanie Skartsounis                    | Céline Barrelet                          |
| Émile Blant                        | Manon Roux                               | Nicolas de Pury                          |
| Marie-Émilienne Perret             |                                          |                                          |

## Réponse écrite du Conseil d'État, transmise aux membres du Grand Conseil le 29 mars 2023

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud de 3 à 5 cm reconnaissable grâce à son ventre tacheté de jaune et à une pupille en forme de cœur. Cet amphibien est lié aux milieux pionniers que l'on retrouve naturellement dans les zones alluviales ou créés par l'homme, comme les zones d'extraction de matériaux. Il se reproduit dans les petits plans d'eau temporaires, pauvres en végétation et bien ensoleillés. L'échange d'individus entre les populations n'est possible que lorsqu'un réseau fonctionnel de plans d'eau existe.

Cette espèce est en danger au niveau suisse et en fort recul ces dernières décennies. Plus de 50% des sites connus ont ainsi disparu. Dans le canton de Neuchâtel, la situation n'est pas différente. Présente le long des rives du lac de Neuchâtel et dans quelques endroits en lisières forestières jusque dans les années 1980, le sonneur n'occupe dorénavant plus qu'un seul site connu. Il s'agit de la gravière de la Gare à Boudry, qui est inscrite à l'inventaire des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale.

Le déclin de cette espèce est principalement lié à la disparition de son habitat due aux corrections apportées aux cours d'eau et aux lacs, au déficit de sites de reproduction et à l'isolation des populations.

S'agissant de la population neuchâteloise, le nombre d'individus recensés à la gravière de la Gare peut être qualifié de faible à très faible.

Depuis 2014, l'État a engagé des mesures visant à la sauvegarde de cette espèce. Un suivi régulier de la population est en place. Des travaux visant à favoriser le sonneur à ventre jaune ont de plus été menés dans la gravière de la Gare et dans les sites abritant autrefois cette espèce, en particulier la Pointe du Grain.

De plus, un projet pilote a été mis en place dans la gravière de la Gare en 2022 dans le but de supprimer la prédation sur les pontes et larves et de maximiser ainsi le succès de reproduction. Il sera reconduit en 2023. En parallèle, un plan d'action en faveur du sonneur à ventre jaune est en cours d'élaboration avec une vision sur le plus long terme.

Enfin, dans le Plan climat, il est prévu (mesure A20) que le canton travaille à actualiser l'inventaire des milieux humides et à créer un réseau de biotopes qui offrira, nous l'espérons, à cette espèce la possibilité de recoloniser d'autres sites.

Dans l'immédiat, l'État entend poursuivre les efforts de conservation engagés à la gravière de la Gare pour espérer augmenter la taille de la dernière population connue du canton de Neuchâtel.